

vail des hommes, et on n'a pas trouvé jusqu'ici, ni dans leurs fondements, ni dans leur voisinage immédiat, aucun indice d'incinération, ni d'inhumation, comme c'est parfois le cas des *menhirs* ou *pierres levées*. Ils sont restés à la place où les ont jadis déposés les anciens glaciers des Alpes, sans avoir subi aucun déplacement dans le cours des âges, ni aucune altération autre que les cavités qui ont été creusées à leur surface.

En étudiant ces blocs à écuelles, on a été amené à supposer que leurs écuelles avaient joué aussi un rôle dans les rites religieux, mais il est à remarquer que si telle avait été leur destination, si elles avaient réellement servi de réceptacles pour recueillir le sang des victimes, elles seraient placées de manière à retenir ce sang (1). Dans cette hypothèse, elles ne devraient se trouver que sur des surfaces horizontales, mais il en existe aussi sur le côté des blocs, sur les parois verticales de rochers, parfois à une hauteur assez considérable et qui, par conséquent, sont incompatibles avec l'idée d'autels.

Est-ce à dire, se demande M. Desor, que les *écuelles* et les pierres qui les portent n'ont aucune signification ? Loin de là. Il est à peu près certain, au contraire, qu'elles ont été, de fort ancienne date, l'objet de l'attention et de la vénération publiques. La superstition et les légendes qui s'y rattachent en font foi. Il est probable aussi que

---

(1) M. Mahé, chanoine de la cathédrale de Vannes, dans son *Essai sur les antiquités du Morbihan*, page 105, émet l'avis suivant sur un bloc dont la partie supérieure offre seize ou dix-sept cavités et diverses rigoles : « Après avoir bouché, dit-il, avec de la cire, les extrémités des petits canaux, le druide répandait dans les seize bassins autant d'espèces de liqueurs, telles que de l'eau, du lait, du sang des victimes, et après que les génies avaient humé les espèces de libations qui étaient à leur goût, on débouchait les rigoles pour laisser couler les liqueurs sur la terre. »